

## **BUREAU EXÉCUTIF**

**VENDREDI 24 FÉVRIER 2017 - 14H00 / 18H30**

<b>Présent(s)</b>	BIGNET Frank, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, GASQUET Frank, GOSSE Cédric, HUOT-JEANMAIRE Françoise, LESCURE Philippe, MONSERAT Michelle, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane.
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	SOIN Patrick

\*\*\*\*\*

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- *"Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..*
- *Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.*
- *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

## **1. Secrétariat / Administration Générale**

### **1.1. Point licences**

En l'absence du Secrétaire Général, Guillaume FRITSCH, Directeur Adjoint, présente le point comparatif du nombre de licences et de clubs au 31 janvier :

- 48 034 licences au 31/01/2017 contre 45 224 au 31/01/2016, soit une progression de +2810 licences (+6,21%)
- 851 clubs au 31/01/2017 contre 787 au 31/01/2016, soit une progression de +64 clubs (+8,13%).

### **1.2. Sièges fédéraux : point de situation**

Lors de la réunion du BE des 13/14 janvier derniers, il avait été précisé qu'une décision d'expulsion a été rendue le 19 décembre 2016 par le Tribunal d'Instance de Saint-Denis et que cette dernière devait être signifiée par voie d'huissier aux occupants sans droit ni titre, avant d'engager avec la Préfecture, les démarches légales pour que la dite expulsion soit effective et nous permette de retrouver la pleine jouissance de nos locaux.

La décision d'expulsion a été signifiée par voie d'huissier le 20 janvier 2017. Les démarches pour retrouver la pleine jouissance de nos locaux sont en cours.

### **1.3. Espace Tri 2.0**

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, fait savoir aux membres du BE qu'une nouvelle version de l'application pour smartphone va être déployée très prochainement. Les évolutions par rapport à la version précédente sont les suivantes :

- affichage de la photo du licencié
- Calendrier des épreuves plus détaillé, lien vers le site internet de l'organisateur...

Par ailleurs, Jean-Michel BUNIET fait savoir qu'il a rencontré M. Patrick MONGAUZE, société de chronométrage Chronoweb. Ce dernier a développé une application pour smartphone de suivi en temps réel des classements et propose que cette dernière soit utilisée sur les Grandes Épreuves Fédérale.

Le BE remercie M. Patrick MONGAUZE de bien vouloir formuler sa proposition par écrit.

### **1.4. Point suite RDV sociétés d'inscriptions en ligne**

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, indique qu'une réunion s'est tenue au CNOSF le 31 janvier dernier avec un certain nombre de sociétés d'inscriptions en ligne qui nous ont fait part de leur souhait de pouvoir accéder aux données de la base fédérale pour vérifier les licences.

Le Président précise qu'il convient de travailler rapidement sur les conditions techniques, juridiques et financières d'accès à la base de données afin de transmettre une proposition très prochainement.

### **1.5. Modification règlement disciplinaire**

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, indique que 2 versions du Règlement Disciplinaire vont être proposées pour validation au service juridique du ministère, l'un se contentant d'une reprise du règlement disciplinaire type, l'autre intégrant la procédure de conciliation actuellement en place.

La réponse du service juridique ne pouvant être anticipée, il sera proposé au CA de valider les deux versions de règlement disciplinaire et de les transmettre en vue de l'AG. S'il n'y a pas de réponse du ministère avant la date de l'AG, il sera proposé d'adopter les 2 versions en AG et de ne mettre en oeuvre que celui qui sera validé par le ministère.

Le projet d'ordre du jour de l'AG sera complété avec la proposition d'adoption des deux résolutions suivantes:

- Le nouveau règlement disciplinaire de la F.F.TRI. entre en vigueur à compter du 1er juillet 2017.
- L'assemblée générale de la F.F.TRI. donne par ailleurs mandat au conseil d'administration afin de procéder aux éventuelles modifications du règlement disciplinaire de la F.F.TRI. qui seraient imposées par le ministère chargé des sports, dans la mesure où ces dernières ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la fédération faits par elle. Le cas échéant, ces modifications seront portées à la connaissance de l'assemblée générale lors de sa prochaine réunion.

## 1.6. Convention d'objectifs

Le Président LESCURE et Frank BIGNET, Directeur Technique National, font savoir que le montant de la convention d'objectif 2017 a été augmenté de 80.000€ par rapport à 2016.

## 1.7. Calendrier des réunions 1er semestre 2017

- 07 avril 2017 BE PHYSIQUE
- 21 avril 2017 BE PHYSIQUE
- 22 avril 2017 BE PHYSIQUE
- 22 avril 2017 REUNION DES CLUBS DE D1
- 16 juin 2017 BE PHYSIQUE
- 17 juin 2017 CA PHYSIQUE OUVERT AUX PDL

## 1.8. AGF 18 mars 2017 - PARIS :

### 1.8.1. Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour sera validé lors du CA du 25 février 2017.

## 1.9. Projet d'ordre du jour CA et CA ouvert aux Ligues - 19 mars 2017

Le projet d'ordre du jour est validé par le BE.

## 2. Trésorerie Générale

### 2.1. Budget prévisionnel 2017

Le projet de budget est présenté au BE.

### 2.2. Etats financiers 2016

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, rappelle que le délai pour clôturer les comptes est extrêmement court, et qu'une correction est intervenue depuis la réunion du BE du 17 février dernier.

Le Trésorier Général propose de modifier le projet d'arrêté des comptes et précise que le résultat net comptable 2016 s'élève à 101 781 € (et non 107 473 € comme indiqué lors du BE du 17/02/2017), ce qui porte nos fonds propres (résultat de l'exercice inclus) à 638 662,42 € (et non 644 356,42 € comme indiqué lors du BE du 17/02/2017).

Le projet rectifié d'arrêté des comptes est validé à l'unanimité par le BE.

### 2.3. Proposition des coûts 2018

Le BE complète le projet de coûts 2018 en intégrant la précision suivante relative au 1/2 tarif accordée sur la part fédérale pour les licences Outre Mer :

*“La réduction consentie aux ligue d'Outre Mer est destinée à favoriser l'accès à la pratique pour les résidents DOM TOM et leur est exclusivement réservée.*

*Un résident métropolitain désirant prendre une licence dans une ligue d'Outre Mer devra au préalable s'acquitter d'un droit équivalent à la réduction accordée par la F.F.TRI. et présenter le reçu correspondant.*

*Toute fausse déclaration sera passible de sanctions disciplinaires.*

*La validation de ces licences par le club entraînera les mêmes poursuites”*

### 3. Marketing / Communication

Le point d'étape du secteur sera projeté lors du CA du lendemain.

### 4. Triathlon Événements

Emmanuel CHABANNES, Président de TEVE, présente un point d'information.

#### 4.1. Triathlon de Paris 2017

A ce jour, 1500 triathlètes sont inscrits.

#### 4.2. Bike & Run 2017

La Préfecture de Police de Paris a récemment fait savoir à l'organisation qu'au regard du nombre important de manifestations festives prévues fin mars et du contexte de menace terroriste persistante, elle invitait l'organisation à envisager de mettre à nouveau en oeuvre cette manifestation au mois d'octobre comme les précédentes éditions.

Il est proposé à tous les inscrits de reporter leur engagement à l'épreuve du 22 octobre 2017 ou de solliciter le remboursement intégral de leur inscription.

#### 4.3. Triathlon de Nice 2017

L'opération de Nice 2017 n'est pas encore lancée.

#### 4.4. Embrun 2017

Il est proposé d'organiser à Embrun la 3ème étape du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon le 13/08 et le Championnat de France des Ligues Régionales le 20/08. Ces deux propositions sont adoptées par le BE.

### 5. Vie Sportive

#### 5.1. Evolution du Calendrier des Grandes Epreuves Fédérales 2017

##### 5.1.1. 3eme étape du Grand Prix de Triathlon - Embrun 13/08

Cette proposition est adoptée par le BE.

##### 5.1.2. Championnat de France des Ligues Régionales - Embrun 20/08

Cette proposition est adoptée par le BE.

#### 5.2. Visuel des maillots distribués sur le GP de Triathlon

La proposition n°1 est validée par le BE. Dans la mesure du possible ces maillots ne seront pas millésimés.



## 6. Développement

### 6.1. Raids / SwimRun

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'information sur les raids et les SwimRun.

## 7. Haut Niveau / International / Médical

### 7.1. ETU Triathlon Mixed Relay Club European Championships

L'ETU reconduit en 2017 le championnat d'Europe des Clubs et le complète en y ajoutant un relais junior. Ces épreuves auront lieu le 23 juillet 2017. La Commission Nationale Sportive informera les clubs des modalités de sélection et des critères à respecter pour être éligible.

### 7.2. Paris 2024

Une intervention Paris 2024 d'une durée d'une heure est prévue lors du CA du 25 février.

### 7.3. Journée Olympique CNOSF

Chaque année, le Comité International Olympique demande aux Comités Nationaux Olympiques d'organiser la Journée Olympique qui vise à célébrer la naissance du Mouvement Olympique le 23 juin 1894.

Au-delà d'une manifestation sportive, la Journée Olympique vise à promouvoir auprès du plus grand nombre, et notamment du public scolaire, les valeurs de l'Olympisme et la pratique d'une activité physique et sportive autour du concept « bouger, apprendre et découvrir ». Le CNOSF, qui s'est toujours mobilisé pour cette journée, souhaite, en cette année de candidature de Paris 2024, lui donner une nouvelle dimension. Le CNOSF propose ainsi d'organiser cette journée olympique conjointement avec les fédérations Olympiques et Paralympiques, et cela en association avec ses structures déconcentrées, les CROS, CDOS et CTOS.

Le CNOSF et ses partenaires institutionnels, et notamment le Groupement d'Intérêt Public Paris 2024, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Ile-de-France, envisagent d'organiser cette Journée Olympique de la manière suivante :

- Un événement grand public sera organisé le 24 juin prochain à Paris, autour de la Seine. Il associera les thématiques du sport et de la culture et permettra aux visiteurs de s'essayer à la pratique d'activités physiques et sportives. A cette fin, le CNOSF et ses partenaires institutionnels souhaitent que les fédérations Olympiques et Paralympiques proposent des animations permettant la découverte de leurs disciplines (initiations, démonstrations, rencontres...). Cela supposerait, sous réserve de l'accord de la fédération, la mise à disposition des structures d'animation et l'encadrement dont la fédération, ou la ligue Ile de France ou le comité départemental parisien, disposent, ainsi que la mobilisation d'athlètes de haut niveau.
- Est également à l'étude la possibilité de mettre en place ces animations dès le 23 juin pour en permettre l'accès au public scolaire. Une réunion a eu lieu le 31 janvier à la Ville de Paris et des travaux sont en cours pour préciser le concept avec les agences. Le CNOSF nous informera le plus rapidement possible des modalités opérationnelles envisagées.

- Il est envisagé d'organiser le 24 juin un événement majeur par région coordonné par le CROS et la DRJSCS, en appui avec les CDOS. Le dispositif pourrait également être déployé le 23 juin en direction du public scolaire. Le CNOSF fait savoir que nos ligues, comités départementaux et clubs pourraient être sollicités et mobilisés sur ces projets par la fédération, tout comme des athlètes de haut niveau en région.

Le CNOSF précise également que le Conseil d'Administration du CNDS a voté le 30 novembre dernier le soutien d'un appel à projets national spécifique visant à soutenir des actions éducatives autour du sport et de l'Olympisme. **Une somme de deux millions sera ainsi consacrée à ces projets, parmi lesquels la Journée Olympique.**

**Seront éligibles à cet appel à projets les fédérations, leurs organes déconcentrés et les clubs, ainsi que les CROS/CDOS/CTOS. Ces aides seront attribuées lors du Conseil d'Administration du CNDS du 28 février 2017, puis lors de celui du mois de mai, dont la date demeure à fixer.**

Le CNOSF organisera très prochainement une réunion des fédérations pour présenter les enjeux de ces projets et souhaite qu'un référent fédéral soit désigné afin de faciliter les échanges.

#### **7.4. Congrès ETU**

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut-Niveau et des Affaires Internationales présente un point d'information sur le congrès ETU qui s'est tenu à Rome en février :

- Denis Jaeger (Vice-Président sortant) a été réélu sur le poste de Vice Président;
- Julien Vander Plancke a été élu au sein du "Technical Committee";
- Pierre Bigot a été élu au sein du "Development Committee".

### **8. Relations avec les Ligues Régionales / Discipline**

#### **8.1. Réforme territoriale**

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des relations avec les Ligues Régionales, présente un point d'avancée des travaux relatifs à la réforme territoriale.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BE pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Patrick SOIN – Secrétaire Général**